

Ouvertures 40

Bulletin de la section départementale
du **SNUIPP** des Landes
17, îlot Campus, Av de la Résistance
40990 SAINT PAUL LES DAX
☎ 05 58 91 07 64
email : snu40@snuipp.fr
site Internet : <http://www.snuipp.fr/40>



Directeur de la publication

Philippe MIQUEL
CPPAP : 0609 S 06978
Prix : 1 €

Imprimé par :
SNUipp40
17, îlot Campus, Av de la Résistance
40990 SAINT PAUL LES DAX

Ouvertures 40

P

PRESSE

DISTRIBUE PAR

LA POSTE

SNUIPP des Landes

Déposé le 25 octobre 2007

Sommaire

Editorial	p 1
Actions syndicales	p 2
Métier, carrière : permutations, le calendrier	p 2
Métier, carrière : Formation Continue.	p 3
Fonctionnement de l'école, Suppression des cours le samedi matin	p 4
Fonctionnement de l'école, Maternelle	p 5
Fonctionnement de l'école, Pôle pédagogique	p 5
Fonctionnement de l'école, remplacement	p 5
Fonctionnement de l'école, base élèves	p 6
Fonctionnement de l'école, déplacements	p 6
Service d'éducation en danger, Pétition	p 7
Basic instit :	p 8
Cahier central : Bulletin de syndicalisation	

Bimestriel

Supplément

n° 89

octobre 2007

EDITO : Rendez-vous d'automne

Philippe Miquel, Secrétaire départemental

Accompagner et guider quotidiennement nos élèves sur le chemin de l'éducation et du savoir : Telle est notre mission exaltante, mais aussi complexe et exigeante.

Pour qu'elle puisse être menée à bien, l'école a besoin d'être soutenue par un large consensus qui rassemble élèves, parents et enseignants autour d'un corpus de valeurs communes, d'un projet de société partagé.

Ce contrat social indispensable est rendu chaque jour plus fragile par un gouvernement qui vise à le détruire.

La multiplication de discours séducteurs et contradictoires (lettre aux éducateurs), d'annonces démagogiques ("libération du samedi matin", 4ème heure de sport) dissimule mal la mise à mal programmée de notre service public d'éducation.

Diminution du nombre d'enseignants, remise en cause de l'école maternelle, développement des heures supplémentaires et de carrières "au mérite" pour les enseignants, avènement d'un système scolaire à plusieurs vitesses renforçant les inégalités sociales, mise en place des EPEP... le catalogue de toutes les mesures pré-



vues est long et inquiétant.

Face à ces menaces, les personnels du premier degré doivent faire entendre leur voix, valoir leur expérience professionnelle, défendre et promouvoir l'ambition d'une école permettant la réussite de tous. C'est pourquoi le SNUipp vous donne de nombreux rendez-vous pour réfléchir, débattre mais aussi agir.

Université d'automne, commission maternelle, rencontre syndicales de secteurs, groupe départemental de réflexion pédagogique parce qu'il faut se retrouver et échanger pour à nouveau faire avancer nos idées.

Rendez-vous d'action et de grève la plus massive et unitaire possible dès novembre pour peser sur les choix budgétaires et défendre le service public.

Alors à bientôt ...

Venez débattre avec le SNUipp dans les réunions de secteur



REUNIONS DE SECTEURS.

- non remplacement
- direction d'école
- bases-élèves
- PPRE
- action...

Mardi 13 novembre 17h30

LABOUHEYRE Ecole maternelle
ST PIERRE DU MONT Biarnès élémentaire

Mardi 20 novembre 17h30

HORSARRIEU Ecole élémentaire
ST VINCENT DE TYROSSE élémentaire

ACTIONS SYNDICALES

Action ...et réactions : le 18 et la suite

Nous défendrons le mandat d'un nouveau rendez-vous unitaire unitaire et massif en novembre, dans toute la fonction publique afin de remettre en cause les choix catastrophiques de ce gouvernement en matière de politique sociale et éducative.

Depuis sa victoire électorale, le nouveau président déploie progressivement l'arsenal de mesures et de contre-réformes annoncées dans son programme.

La tonalité générale en est claire : Il s'agit de réduire encore les dépenses publiques pour permettre de multiplier les cadeaux fiscaux et les facilités accordées aux entreprises privées et aux plus fortunés, et de démanteler le droit du travail et les systèmes de solidarité pour rendre notre pays "compétitif" dans le cadre d'une concurrence "libre et non faussée".

L'ensemble des salariés constitue la première cible visée avec en première ligne ceux de la fonction publique, coupables de productivité médiocre et dotés de privilèges injustes. Sauf à considérer que l'exercice de la démocratie se limite aux seuls rendez-vous électoraux, se pose avec acuité la question de l'expression collective des personnels qui ne peuvent sans réagir voir encore se dégrader leur statuts, leur salaires, leur retraites et leurs conditions de travail et qui doivent mettre en place un rapport de forces conséquent pour les préserver.

Cette analyse a amené la FSU à être partie prenante de toutes les concertations inter-

syndicales depuis la rentrée avec pour objectif de mettre sur pied une vaste mobilisation la plus unitaire possible pour contre-carrer le gouvernement dans ses projets et exiger d'autres choix.

La remise en cause des régimes spéciaux de certains fonctionnaires venait en premier dans l'agenda du gouvernement.

Les organisations syndicales concernées ont donc appelées à un premier rendez-vous d'action le 18 octobre. Saisissant cette première occasion, la FSU souhaitait élargir la plate-forme revendicative et appeler l'ensemble de la fonction publique à une grève le 18. Cette option n'ayant pas été retenue par d'autres fédérations (CGT, CFDT, FO, UNSA) et l'unité n'étant pas réalisée pour le 18, la FSU a mis en débat la question de la grève dans ses syndicats et ses sections départementales.

Pour beaucoup de nos collègues, la question de l'unité syndicale est primordiale. Les conditions permettant une mobilisation massive des enseignants ne semblaient pas réunies dans de nombreux départements (c'était le cas dans les Landes). C'est pourquoi la FSU a appelé au soutien des actions du 18 en déposant un préavis qui permettait à certains

départements mobilisés d'entrer dans la grève.

Devant l'ampleur des attaques, la mobilisation est à construire dans l'unité et dans la durée, c'est pourquoi la FSU a considéré le 18 octobre comme une première étape avant d'autres actions collectives.

La grève du 18 octobre a été particulièrement suivie dans les transports. Le combat symbolique sur les régimes spéciaux n'est qu'une partie du dossier plus large des retraites sur lequel le gouvernement Fillon après l'alignement à 40 annuités souhaite porter la durée des cotisations à 41 puis 42. La plupart des salariés ne pouvant y parvenir, c'est en fait une diminution considérable des pensions qui est visée.

Pour le SNUipp et la FSU, la grève est un outil important et essentiel dans le rapport de forces. Il faut se donner les moyens de la préparer, de la réussir et d'y associer un maximum de collègues.

C'est pourquoi nous défendrons le mandat d'un nouveau rendez-vous unitaire unitaire et massif en novembre, dans toute la fonction publique afin de remettre en cause les choix catastrophiques de ce gouvernement en matière de politique sociale et éducative.

METIER CARRIERE

CHANGER DE DÉPARTEMENT

Le calendrier des opérations 2008

Les dates précises seront publiées dans la note de service dans un BO de début novembre 2007

- | | |
|------------------------|--|
| 19 novembre 2007 | ouverture du service internet |
| 10 décembre 2007 | fermeture du service internet |
| 11 au 13 décembre 2007 | envoi des confirmations des candidatures dans la boîte aux lettres I-Prof de l'enseignant |
| 21 décembre 2007 | date limite du renvoi des confirmations |
| 22 février 2008 | date limite de réception des demandes d'annulation ou de modification exceptionnelle de candidature et des dernières demandes déposées au titre du rapprochement de conjoints (ceci concerne uniquement les couples dont le conjoint est muté postérieurement à la fermeture du serveur) |

METIER CARRIERE

FORMATION CONTINUE

Analyse de la situation de l'offre de la formation continue

Depuis plusieurs années, le SNUipp dénonce avec force une réduction massive des possibilités de formation continue pour les collègues landais.

En effet, le manque récurrent de postes d'enseignants, et par là même de TR, a rendu caducs, depuis des années, les départs en stage de collègues remplacés par des TR.

De fait, seules subsistent, de façon régulière, les possibilités offertes pour les stages en responsabilité des PE2. Or, depuis 3/4 ans, deux phénomènes ont aggravé la situation :

- la mise en place des stages filés qui a réduit d'un tiers l'offre de stage (deux fois trois semaines au lieu de trois fois trois semaines) ;
- la baisse constante du nombre de PE2 sur l'antenne de Mont de Marsan : 52 en 2005/2006, 48 en 2006/2007, 41 cette année. Soit 20 % de baisse supplémentaire sur les trois dernières années.

Pas besoin d'être un grand "matheux" pour comprendre l'ampleur de la baisse depuis 3 ans :

33 % par ci, 20 % par là, "quasi" disparition des stages remplacés par des TR.

La situation était-elle si brillante dans les Landes par rapport aux autres départements français pour que nous soyons tombés aussi bas ?

Une enquête ministérielle rendue publique ce mois-ci, et portant sur la formation continue des enseignants du 1er degré en 2005-2006, apporte un éclairage édifiant sur la situation landaise : (Etude portant sur 99 départements : 95 + Martinique, Guadeloupe, Guyane et Réunion) : En terme d'offre de formation :

Le nombre moyen de jours de formation par enseignant, si tous se formaient, c'est à dire, le nombre de jours de formation offert par rapport au personnel du département : les Landes arrivent en 98^{ème} position, soit avant-dernier !

En terme de personnes formées : Pour le département :

Personnes inscrites / public potentiel : 32 %, soit 92^e sur 99^e ; (moyenne nationale 44 %)

Personnes retenues / public potentiel : 18 %, soit dernier ; (moyenne nationale 39 %)

Personnes retenues / personnes inscrites : 56 %, soit avant-dernier ; la moyenne nationale étant là de 89 % !

Qu'en conclure ?

Les Landes ont le triste privilège de cumuler tous les handicaps : une offre famélique... seule la Savoie est plus mal lotie ; un pourcentage de personnes formées catastrophique puisque nous sommes, là encore, avant-dernier (Pauvre Tarn !)

peut générer dans les classes. Car, ne l'oublions pas, derrière la demande de chacun à se former, derrière la volonté d'améliorer ses compétences, ses connaissances, il y a toujours dans l'esprit des collègues l'idée que chaque élève puisse en bénéficier.



On a, au travers de cette étude (ministérielle, rappelons-le), la démonstration, si besoin était, qu'un département sous-doté est non seulement un département en difficulté en terme de taux d'encadrement, en terme d'aide aux enfants en difficulté, en terme d'efficacité dans le remplacement mais également en terme de formation, qu'elle soit continue ou initiale.

La présence minimaliste de stages remplacés par des TR crée de vrais manques :

- tous les collègues non terrain de stage PE2 (ASH, TR, collègues en poste sur plusieurs écoles,...) sont de fait écartés des stages de 3 semaines.

- les rares stages qui se tiennent sont à public désigné avec toutes les injustices que cela peut créer entre circonscriptions, entre écoles ou entre collègues.

- les formations initiales statutaires dues aux T1, T2 ou aux directeurs d'école nouvellement nommés ne sont pas réalisées.

Quand on sait que cette année la formation initiale des PE2 va passer de 450 heures à l'IUFM à 400h, les 50 heures en moins étant reportées en T1, on peut être inquiets des conséquences que cela

C'est aussi pour toutes ces raisons que le SNUipp dénonce depuis des années les dégradations constantes des moyens mis pour l'école avec les conséquences (là pour la formation) que cela entraîne.

Mais le SNUipp fait aussi des propositions :

Pour ce qui est de la formation continue, la mise en place d'un plan de rattrapage en terme de postes est un préalable évident pour permettre l'application effective du droit à chacun à 36 semaines de formation continue sur le temps de travail pour la durée de sa carrière. Pour le SNUipp, elle doit être à la fois professionnelle afin d'acquérir de nouvelles connaissances pour enrichir sa pratique de classe, également promotionnelle afin d'accéder à de nouvelles fonctions, mais aussi culturelle afin d'obtenir une qualification reconnue par l'Université.

Du point de vue de la formation initiale, le SNUipp affirme la nécessité d'une formation professionnelle rémunérée de deux ans avec une première année d'exercice en alternance.

**Les résultats
de la CAPD
seront publiés
en ligne
le 25 au soir
<http://40.snuipp.fr>**

Le ministère de l'Education nationale a annoncé la suppression des cours du samedi matin à l'école primaire. Toutes les écoles devraient donc dès l'année scolaire 2007/08 fonctionner suivant le même calendrier sans classe le samedi et le mercredi et sans empiéter sur les vacances d'été.

Le Ministre de l'Education nationale argumente sur l'évolution de la société et affiche comme objectif de mieux prendre en charge les élèves en difficulté : donner plus à ceux qui en ont le plus besoin, sans moyen supplémentaire, en considérant que tous n'ont pas besoin d'autant...

L'efficacité de cette mesure pour lutter contre les inégalités sociales et scolaires est peu crédible. Le SNUipp a d'autres propositions, élaborées avec la profession, sur la base de « plus de maîtres que de classes » pour assurer la réussite de tous les élèves. Il continue de les porter et met tout en oeuvre pour les faire prendre en compte.

Le SNUipp dénonce l'absence de concertation avec les représentants des enseignants, des parents, des municipalités et des partenaires de l'école avant la prise d'une décision d'une telle importance pour l'école et les élèves.

Pour tous les partenaires du système éducatif, cette mesure soulève de multiples interrogations.



Sur le plan pédagogique tout d'abord :

Quelles conséquences sur l'ensemble des rythmes scolaires ? (journée, semaine, alternance périodes congés-classe), continuité des apprentissages.

Quelles conséquences sur les programmes ? (y aura-t-il un allègement ? un simple réaménagement ?).

Quelle conséquence aura la diminution de l'horaire pour la majorité des élèves ? L'allongement

de la journée pour certains élèves en difficulté est-il la réponse appropriée ?

N'y a-t-il pas un risque de stigmatisation des élèves en difficulté ?

Le projet ne prévoit pas d'amélioration de l'organisation du temps de travail en classe entière pour améliorer la réussite de tous. Il ne dit rien sur quel type de travail mener avec les élèves concernés : en très petit groupe, voire individuellement ? Enfin, la place des réseaux est à vérifier dans un tel dispositif : quelle articulation du travail mené sur ce temps « en plus » avec celui mené par les personnels des réseaux ?

L'organisation de l'école est également mise à mal dans un telle mesure :

Les inégalités territoriales sont évidentes : les « enfants qui en ont le plus besoin » sont plus nombreux dans certaines écoles que dans d'autres : quelles seront conséquences pour les élèves et les personnels des ces écoles ? Les élèves en difficulté auront-ils obligation de présence sur les heures « supplémentaires » ?

Quelle sera la place des enseignants de maternelle dans le dispositif : l'allongement de la journée scolaire (ou autre organisation) est-il envisageable avec les plus petits ? Que font les enseignants de ces classes-là ? Le Ministre envisage qu'ils effectuent les 2 heures au cycle 2 de l'école élémentaire.

Le projet n'apporte aucune réponse sur le lien entre travail scolaire, aide aux devoirs et accompagnement éducatif ?

Enfin, dans un département comme les Landes, la question du ramassage scolaire en zone rurale est une question cruciale. Elle conditionne également la participation des enfants et des enseignants aux activités périscolaires (soir, mercredi), organisation des études.

On ne peut non plus traiter de cette question sans s'interroger sur les conséquences pour les enseignants :

S'il ne s'agit pas d'une réduction du temps de travail, la prise en charge des élèves en difficulté demande réflexion et structuration. Cette réorganisation des heures de

travail diminue-t-elle leur charge de travail ? (Pour rappel, dernière mesure, la 27^{ème} heure a été instaurée en 1989, et suppression samedi après-midi date de 1969).

Ce projet permettra-t-il d'avoir du temps pour s'occuper des élèves en difficulté de façon très individualisée ou bien sera-t-il un samedi libéré ?

Enfin, **les modes de décisions** concernant l'organisation de la semaine scolaire et plus généralement l'organisation des rythmes scolaires ne sont pas définies : Qui décidera au final ? La déclinaison sera-t-elle nationale ? A quel échelon de territoire (Académie, circonscription, commune, école) la souplesse, si elle existe, sera-t-elle possible ?

Quel rôle pour le conseil des maîtres, le conseil d'école ? L'observatoire du temps de vie de l'enfant mis en place dans les Landes aura-t-il encore raison d'exister si le Ministère met en place des modes de décision unilatérale ?

On le voit, l'annonce faite par le Ministre ne peut se résumer à une simple opération de communication destiné à cacher les vrais problèmes de l'école.

Le SNUipp qui a demandé en urgence une audience au Ministre a été reçu, des rencontres se sont en cours ou prévues. Le ministre lui-même annonce des déclarations imminentes sur l'ensemble de ces problèmes : horaires hebdomadaires, contenus des programmes.

Mieux prendre en charge les élèves en grande difficulté scolaire, ne peut se limiter à la mise en place d'heures de soutien.

Pour le Snuipp , il est urgent de mettre en place une véritable transformation de l'école qui permette que les inégalités sociales ne se transforment pas en inégalités scolaires. Cela nécessite d'abaisser les effectifs, de mettre en place « plus de maîtres que de classe » en priorité dans les secteurs les plus difficiles, de développer le travail en équipe et la formation des enseignants.

Le Ministre de l'Education Nationale doit engager rapidement une véritable concertation avec l'ensemble des partenaires de l'école.

FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

MATERNELLE

La maternelle en questions.

Parfois encensée, souvent dénigrée et régulièrement attaquée, l'école maternelle est l'objet de toutes les "attentions".

Pour l'ensemble des partenaires, les questions suivantes se posent :

- Quelles doivent être les finalités et les missions de l'école maternelle ?
- Quel espace le langage doit-il occuper ?
- Quelle est la place de l'enfant dans sa dimension d'élève ? Celle de ses parents à l'école ?
- Faut-il réaffirmer la place de la

Grande Section vis-à-vis du CP ?

- Qu'en est-il de la formation des enseignant(e)s de maternelle et des outils existants ?

Autant d'enjeux mis en discussions au ministère dans le cadre d'une « commission maternelle » réunissant depuis le 28 septembre 2007 organisations syndicales, parents d'élèves, praticiens de terrain, IEN, membres de la DGESCO (ministère). Le travail de la commission devrait déboucher sur un texte de préconisations.

Le SNUipp prend naturellement toute sa part à ces groupes de travail, notamment sur les points suivants :

- scolarisation des deux ans, reconnaissance institutionnelle des dispositifs d'entrée « raisonnée »,
- formation (IUFM et formation continue),
- rôle des IEN, évaluations, prévention, liaison GS/CP,
- place du langage avec la demande de « plus de maîtres que de classes »,
- effectifs, prise en compte des inégalités.

Le SNUipp lance actuellement une grande campagne sur la maternelle :

- colloque " la maternelle a de l'avenir " à Paris le 27 novembre,
- fenêtres sur cours spécial

Dans notre département, le SNUipp des Landes entend apporter sa contribution à cette réflexion.

La commission maternelle prépare un programme d'actions à conduire localement avec les partenaires départementaux qu'elle proposera prochainement aux enseignants landais.

Pour participer aux travaux de la commission maternelle,

Pour s'inscrire au colloque "la maternelle a de l'avenir"

contacter la section départementale.



FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

PEDAGOGIE

Et si on parlait métier ?

Lors de son dernier congrès, le SNUipp des Landes a décidé de mettre en place un groupe d'échanges et de réflexion sur la pratique du métier.

Ce pôle pédagogique a pour objectifs :

- réflexion sur notre métier et sa place dans notre société
- échanges et partage d'expériences autour des pratiques pédagogiques et de la gestion quotidienne de la classe
- faire vivre un rendez-vous régulier favorisant le contact direct et la convivialité entre collègues. Les réunions auront lieu une fois

par période et dans un secteur différent afin d'être au plus près de chaque collègue.

Lors de la prochaine réunion, notre réflexion partira de la question suivante :

" D'une part, textes officiels, théorie de chercheurs, conférences intéressantes, articles passionnants,..., d'autre part cahier journal et quotidien à gérer.

Et vous comment faites vous ? "

Venez nous rejoindre pour échanger en toute convivialité (autour d'un café, thé ou jus de fruit accompagné de gâteaux) sur notre métier.

N'hésitez pas à poser vos questions ou nous faire part de vos remarques sur les thèmes futurs, sur la forme des réunions et sur les lieux de celles-ci.

La prochaine réunion se tiendra dans les locaux du SNUipp à Saint-Paul les Dax, le mercredi 21 novembre 2007 à 9h30.

FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

BASE ÉLÈVES

Le SNUipp appelle les écoles à ne pas entrer dans le dispositif

L'application de Base élèves est en phase de généralisation malgré les demandes de moratoire et de bilan de l'expérimentation.

Dans toute la France, de nombreux problèmes techniques se font jour; plus grave, dans le Haut-Rhin, une affaire récente a déjà montré comment une administration mal intentionnée pouvait utiliser le logiciel à des fins policières.

Grâce à l'intervention du SNUipp et à la mobilisation de nombreux collègues, Xavier Darcos a pris la décision de supprimer le renseignement du champ nationalité.

Dans une consigne nationale, le SNUipp appelle les écoles à ne pas entrer dans le dispositif ou à neutraliser d'autres champs posant problème quant au suivi des élèves (nationalité, absentéisme, RASED...). Il soutient les collègues contre toutes les pressions qui pourraient s'exercer.

Par bien des côtés, ce système de gestion s'avère inadapté à la gestion quotidienne des écoles. Un bilan précis des dys-

fonctionnements doit être établi avec les collègues entrés dans le dispositif et déboucher sur des propositions plus cohérentes et respectant les droits et les libertés de chacun.

Dans ce cadre, les élus du SNUipp ont rappelé lors de la dernière CAPD que la mise en place de Base élèves dans le département devait rester soumise au volontariat des collègues.

FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

REMBOURSEMENT DES DÉPLACEMENTS

Remboursement de frais de déplacement des personnels roulants.

L'année scolaire précédente a été marquée par un dysfonctionnement important du remboursement des frais de déplacements aux personnels dotés des missions comprenant des déplacements (conseillers pédagogiques, MAI, personnels des RASED...)

Cette situation a amené ces personnels à se regrouper et à organiser plusieurs actions (grève des déplacements, manifestations, assemblées générales...)

Ces actions collectives ont abouti à des résultats.

Sur le plan de la régularisation des remboursements dus au titre de l'année 2006, on peut considérer comme satisfaisante la situation.

Sur les revendications qui ont été élaborées au cours des différentes réunions et que le SNUipp a exprimées plusieurs fois auprès de l'IA, de nombreuses interrogations demeurent :

- l'enveloppe départementale n'est pas connue,

- la méthode de travail qui consiste à "déconcentrer" dans les circonscriptions la gestion conduit à des fonctionnements qui vont à l'encontre de la définition de priorités pédagogiques

en faveur du seul aspect "gestionnaire" des choses.

En ce début d'année scolaire, il nous a semblé important de faire ensemble l'analyse de la situation et si nécessaire, construire l'argumentaire qu'il serait nécessaire de soumettre à l'administration.

Les personnels "roulants" ont été conviés à une réunion le mercredi 24 octobre. Un compte rendu sera publié.

FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

REMPACEMENT

Campagne commune d'action : ne pas baisser la pression.

Le SNUipp 40 en partenariat avec la FCPE et associé au SE-UNSA et à la CGT-éducation, poursuit l'action départementale pour dénoncer le manque de postes d'enseignants dans les Landes.

Comptabiliser avec précision le nombre de journées non remplacées de façon à pouvoir aborder cette question à chaque réunion de conseil d'école et fournir des arguments précis aux représentants du personnel afin de réclamer des postes supplémentaires pour le département sont les deux objectifs essentiels de cette campagne.

Le jour du non-remplacement, apposez l'affiche, complétez l'enquête en ligne (sur le site Internet du SNUipp), ouvrez le message

(émail), complétez le texte (école, commune, classe, élèves etc.. et envoyez (les adresses sont prêtes), contactez les élus FCPE pour qu'ils diffusent auprès des parents des classes concernées la carte-pétition (à retourner à l'Inspection académique), complétez et faites parvenir la lettre au maire (en P.J.).

Vous trouverez sur le site internet (<http://40.snuipp.fr>) les documents qui doivent être utilisés dès qu'un enseignant absent n'est pas remplacé dans votre établissement.

Nous rappelons qu'en cas d'absence d'un enseignant, les personnels non-enseignants (ATSEM, AVS, EVS...) ne peuvent en aucun cas assumer la responsabilité de la surveillance des élèves. D'autre part, l'accueil des élèves dans les autres classes de l'école ne peut être assuré que sur la base du volontariat des collègues concernés (cf question au ministère du 19/06/2000)



CÉ, CEMEA, CRAP-Cahiers pédagogiques, FAEN, FCPE, FERC-CGT,
FIDL, FRANCAS, FSU, GFEN, ICEM-Pédagogie Freinet,
Ligue de l'enseignement, SGEN-CFDT, UNEF, UNL, UNSA Education...

Améliorer la réussite scolaire de tous les jeunes, il n'y a rien de plus urgent !

Après des années de progrès constants, le système éducatif peine encore à remédier à l'échec scolaire de milliers de jeunes en difficulté. Cette crise est d'autant plus urgente à traiter qu'elle s'inscrit dans une société qui voit grandir les inégalités sociales et territoriales.

Non, tous les enfants n'ont pas les mêmes chances au départ, tous les jeunes n'ont pas les conditions de vie, de santé, d'équilibre qui leur permettent, sans accompagnement, d'accéder aux apprentissages, de réussir leur scolarité, de se projeter dans l'avenir.

Aider efficacement les jeunes les plus en difficulté, former les enseignants pour cela, combattre les inégalités sociales et le danger que représenterait l'instauration d'une école à deux vitesses, ouvrir un avenir positif pour tous les jeunes, rien de plus indispensable pour les jeunes, pour l'avenir du pays.

C'est ce défi que doit relever le Service Public d'Éducation, parce qu'il est le seul à pouvoir le faire, pour tous, et pas seulement pour les plus favorisés ou les « méritants ».

« Égalité des chances » ou « ambition-réussite », ces grands mots, tout comme les polémiques stériles sur les méthodes d'enseignement, ne peuvent tenir lieu de politique de transformation démocratique de l'École. Au contraire, supprimer des milliers de postes, réduire l'offre d'enseignement pour tous, libéraliser la carte scolaire pour laisser se développer des ghettos scolaires, jouer la concurrence entre établissements, annoncer un collège éclaté, favoriser l'école privée, c'est menacer gravement le service public.

Comment penser transformer l'école en décidant de la priver de milliers d'enseignants et de personnels éducatifs ?

Les 11 200 emplois supprimés dans l'Éducation nationale (et peut-être plus dans les années à venir !), s'ajoutant aux milliers des années précédentes, annoncent encore plus de précarité, de difficultés, pour tous, personnels, familles, élèves. C'est inacceptable. L'école, les enfants et les jeunes méritent mieux.

L'avenir des enfants d'aujourd'hui, leur formation de citoyen et leur insertion professionnelle se jouent dès la maternelle, ils se jouent dans des classes moins chargées, ils se jouent dans un collège pour tous, ils se jouent dans la mise en œuvre de pédagogies et d'organisations prenant en compte chacun et permettant l'accès de tous aux savoirs, à la culture. Cet avenir se joue certes avec des études dirigées, un accompagnement éducatif égal sur le territoire mais aussi et surtout avec une meilleure cohésion de la communauté éducative, des enseignants formés, des personnels pour accompagner, aider à tous les niveaux enfants et adolescents.

Parents, enseignants, jeunes, militants pédagogiques...
Pour la réussite de tous les jeunes, nous voulons d'autres choix,
un autre budget, une autre politique.
C'est une question d'avenir, c'est un enjeu de démocratie.

Signez la pétition lettre ouverte au Président : www.lettreouverteaupresident.org

BASIC INSTIT

Dans cette rubrique d'expression libre : billets d'humeur, réactions, positions, par rapport au métier

Nous attendons vos contributions...

Battons-nous! Polémons ! Rembarçons les journalistes à la solde de Sarko !

"Faillite ?"

Comment François Fillon peut-il annoncer qu'il est à la tête d'un état en faillite alors qu'il vient d'accorder 15 milliards d'euros de cadeaux fiscaux aux plus riches ?

Comment le Président de la République et le Premier ministre peuvent-ils clamer de concert que les comptes sociaux sont dans le rouge alors qu'ils se privent de 3 milliards d'euros de recette en continuant d'exonérer de charges sociales les « stock options » au profit de quelques nantis richissimes (fait dénoncé dans le dernier rapport de la cour des comptes) ?

Une fois encore, ce sont les salariés de ce Pays qui sont injustement culpabilisés et étranglés financièrement : à eux les franchises médicales !

Les comptes de la sécu sont déficitaires mais pourquoi s'étonner quand les tarifs des consultations chez le médecin ne cessent d'augmenter depuis 2003 sans aucune contre-partie.

Le pouvoir d'achat, une priorité pour notre Président ? Quelle bla-

gue ! A quand la TVA sociale ?

Lors de son entretien télévisé, il fait semblant de s'offusquer du comportement des patrons qui ne négocient pas d'augmentations de salaires avec leurs employés. Mais lui même montre-t-il l'exemple ?

Que font les différents gouvernements UMP depuis 2002 pour les fonctionnaires ? Rien ! Aucun accord salarial depuis 6 ans dans la fonction publique !

Nicolas Sarkozy dit qu'il ne faut pas montrer du doigt les agents de l'état mais quelle image donne-t-il d'eux en ne remplaçant pas un départ sur deux à la retraite ?

Les fonctionnaires seraient donc inutiles et payés à ne rien faire ?

La diminution des effectifs permettrait de les revaloriser ?

Il faudrait vraiment être crétin pour le croire ou alors totalement nul en calcul !

Quelle revalorisation pour des centaines de milliers d'agents en se partageant la moitié des économies réalisées ?

Christophe Lalanne

Pour les retraites, les salariés devront cotiser toujours plus longtemps. Mais qu'en est-il du régime spécial des parlementaires ?

Devant toutes ces injustices, je souhaite que les citoyens prennent conscience de ce qui se passe en France et qu'il n'est pas trop tard pour "se révolter".

Pour cela, ne comptons pas sur les médias !

Quel triste spectacle que celui d'écouter ces journalistes cirant les pompes du grand Nicolas et de ses ministres sans jamais leur apporter la contradiction (PPDA, Chabot, Pujadas, Elkabach? des exemples parmi beaucoup d'autres).

Quand à l'ouverture à des personnalités de gauche, parlons-en !

Renoncer à ses convictions pour un portefeuille ministériel, quelle tristesse et quelle image pitoyable de la politique !

La politique ne serait-elle donc qu'un vecteur pour assouvir ses ambitions personnelles ?



- > Une offre claire et sans surprise.
- > Des crédits, des assurances et des services bancaires spécifiques.
- > Un personnel compétent qui vous conseille dans votre Caisse, par courriel ou par téléphone.
- > Une éthique mutualiste authentique.

Ouvert du Mardi au Samedi matin

Crédit Mutuel

Enseignant
www.cme.creditmutuel.fr

LA BANQUE DU MONDE DE L'ÉDUCATION NATIONALE